

Gorges, le 17 novembre 2020

Madame, Monsieur, Cher(e) concitoyen(ne),

Nous traversons une crise sanitaire d'une intensité inédite, plus forte sur notre commune et notre territoire qu'au printemps dernier. Cette crise nous fait vivre une situation complexe et difficile, aussi bien sur le plan personnel que collectif.

Selon les dernières informations fournies par le directeur d'établissement, la situation à la maison de retraite tend à se stabiliser mais reste encore très critique, tant au niveau des résidents que du personnel. Elle nécessite de trouver des renforts à l'extérieur. Aussi, si vous-même ou un membre de votre famille ou de votre entourage êtes disponible pour intervenir en tant qu'aide-soignant(e), infirmier(e) ou agent de service, il est possible d'adresser directement vos coordonnées à maisonderetraitegorges@wanadoo.fr. Ces renforts doivent permettre à l'établissement de passer la période actuelle, le temps de retrouver une situation plus stable.

Au niveau de la municipalité, nous mettons tout en œuvre pour assurer la continuité des services. Ainsi, concernant le **Pôle Enfance** (accueil périscolaire, restaurant scolaire, accueil de loisirs) des protocoles sanitaires stricts ont été mis en place afin d'assurer la sécurité des enfants et de leurs encadrants, permettant ainsi aux familles de poursuivre leur activité professionnelle. Les équipes des services municipaux agissent en complémentarité étroite avec les écoles. Cela dit, malgré les précautions prises, ces équipes pourraient, elles aussi, être impactées à un moment donné par l'épidémie, avec les conséquences que cela entraînerait (isolement temporaire, arrêt de travail,...).

Pour éviter de se retrouver en situation de rupture, il est de notre devoir d'anticiper et d'agir dès maintenant.

C'est pourquoi, nous avons décidé d'initier une réserve de personnel qui sera déployée en cas de nécessité sur le service du Pôle Enfance. Un appel à candidatures de volontaires est lancé. Toute personne diplômée (BPJEPS, BAFA, CAP petite enfance ou tout autre diplôme en lien avec l'animation) et intéressée pour faire partie de cette réserve peut prendre contact, par mail uniquement à directionpole.enfance@gorges44.fr, en joignant impérativement une copie du diplôme. Les horaires de fonctionnement de ces services sont les suivants :

- pour la surveillance du restaurant scolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h30 à 13h30
- pour l'accueil périscolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 9h00 et/ou de 16h15 à 18h45
- pour l'accueil de loisirs: mercredi de 7h30 à 17h30

Une réponse sera faite à chaque candidature en précisant les modalités administratives (contrat de travail, rémunération, horaires...).

N'hésitez pas à diffuser largement cet appel à candidatures dans vos réseaux de proximité.

Je sais pouvoir compter sur la responsabilité de chacun et sur la solidarité Gorgeoise dans ces temps si particuliers.

Bien à vous,
Le Maire
Didier MEYER

